

**Terrier du Camp Delecourt pour l'hospital de St Jean Baptiste à St-Omer
renouvelé en l'an 1695 à l'instance de Sire Pierre CARTON, Receveur du
dit hospital.**

Le document fait suite aux relevés du [terrier du Camp Delecourt](#) (1695) et de la partie du [compte hospitalier de St-Louis](#) (1688) relative à ce Camp : à partir des informations contenues dans le terrier de Pierre CARTON et complétées par les informations contenues dans le cueilloir, j'ai tenté d'identifier quels étaient les tenanciers du Camp Delecourt. Pour chacun des patronymes rencontrés dans le terrier, après un rappel des articles du terrier relatifs aux tenanciers portant le patronyme et le ou les liens établis avec les articles du Compte de St-Louis, vous trouverez une note sur ces tenanciers et leur famille. Les actes du Gros des notaires de St-Omer comportent beaucoup d'informations sur ces familles. Les relevés d'Yves LEMAIRE et de Philippe DERIEUX auront donc été très utiles pour l'établissement de ces notes qui font aussi appel au [relevé du terrier de Pihem de 1708](#).

Cette étude fait apparaître deux groupes de tenanciers : les bourgeois de Saint-Omer et les habitants de Biencques et des villages avoisinants (Cléty, Herbelles,...). Entre les familles de ces villages, il y avait beaucoup de liens.

Liste des patronymes étudiés :

| | | | |
|-----------|------------|------------|----------|
| ALEXANDRE | COCQUEMPOT | GODART | PARISIS |
| ALHOY | COPIN | GOURNAY | PENIN |
| BAILLY | COUBRONNE | GOUY | PICOTIN |
| BARROY | DELEPOUVE | JOVENIN | PLATEAU |
| BAUCHANT | DUPLOUY | LHOSTE | ROBIN |
| BRASSART | DUPUIS | MAMEZ | THIBAULT |
| CADART | FOVEAU | MECQUINION | VASSEUR |
| CARON | FOUBE | PAGART | |

Bernard CHOVAUX – 05/09/2009

<http://www.bchovaux.fr/>

ALEXANDRE

- 1 - La veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE vivant bailly de Herbelles tiennent la 1ère pièce à coignye contenant 8 mesures listant d'aval il a coignye*
- 7 – La veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE tiennent la 7ème pièce contenant 2 mesures*
- 10 – La veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE tiennent encore la 10ème pièce contenant 9 quartiers*
- 14 – La veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE tiennent encore la 14ème pièce contenant 7 mesures 30 verges*
- 17 – La veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE tient la 17ème pièce contenant 5 quartiers*
- 27 – La veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE tiennent la 27ème pièce contenant aussi 1 mesure*
- 51 – La veuve et hoirs Jacque ALLEXANDRE tient la 51ème pièce contenant aussi 41 verges*
- 69 – Marand ALLEXANDRE tient la 69ème pièce contenant 0.5 mesure*
- 71 – La veuve et hoirs Jacque ALLEXANDRE tiennent la 71ème pièce contenant 1 mesure*
- 74 – La veuve et hoirs Jacque ALLEXANDRE tiennent la 74ème pièce contenant aussi 1 mesure*
- 86 – La veuve et hoirs Jacque ALLEXANDRE tiennent la 86ème pièce contenant 6 mesures 3 quartiers 18 verges*
- 88 – Les hoirs Jacque ALLEXANDRE tient la 88ème pièce contenant aussi 3 quartiers*
- 90 – La veuve et hoirs Jacque ALLEXANDRE tient la 90ème pièce contenant 6,5 mesures*

Liens établis

- 2 – Jacques ALEXANDRE par achapt de Guillaume DE LE POUVE et Marie MAMEZ sa femme par avant Jan MERLEN à cause de Marguerite SIMON sa femme par avant vefve de Phles MAMEZ tient 1 quartier quy fut à François COCQUEMPOT*
- 3 – Le dit Jacques ALEXANDRE à cause de Catherine FOUBE fille de Wallerand et au lieu de Jacqueline FOUBE tient 2 mesures de terres prises en 3 mesures*
- 4 – Le dit Jacques ALEXANDRE par avant Antoine PEPIN à cause de Phles PEPIN son fils qu'yl olt de Jacqueline FOUBE sa femme par avant Tousst LE GOU pour une mesure de terre parfait des 3 mesures cy dessus*
- 5 – Le dit Jacques ALEXANDRE à cause de la dite Catherine FOUBE sa femme par avant Wallerand FOUBE et auparavant le dit Toussaint LE GOÛT tient 1 mesure*
- 13 – Phles ALEXANDRE demt à Herbelle par avant Jan DELEPOUVE fils Artus à cause de sa femme fille de Rault tient 5 quartir s 2 – 5 verges*
- 15 – Jacques ALEXANDRE bailly d'Herbelle par achapt de Louis BULO et Marie DU MONT sa femme par avant Toussaint LE GOU et au précédent Phles CAROULLE tient 1 mesure prinse en 2 mesures allencontre de Grégoire CARON*
- 16 – Le dit Jacques ALEXANDRE bailly d'Herbelle par achat des susdits Louis BULO et Marie DU MONT sa femme par avant le dit LE GOU et au précédent Phles CAROULLE pour autre 1 mesure prinse en 2 mesures allencontre de Grégoire CARON*
- 23 – Les hers de Martin ALEXANDRE par avant Nicolas VASSEUR tiennent 1 mesure 0 – 5 quartier*

24 – Les hers du dit Martin ALEXANDRE par avant Nicolas VASSEUR par avant Jan Bauduin et Margte SIMON enfans et hers de Pasquier SIMON pour 3 quartiers 9 verges de terre allencontre d'Antoine BAILLY par avant les enfans du dit SIMON

33 – Les hers de Martin ALEXANDRE et Jenne GOGIBUS sa femme par avant Bauduin Jan et Margtte SIMON enfans de Pierre pour 5 quartiers prins en 10 quartiers allencontre d'Antoine BAILLY au lieu des enfans du dit SIMON

44 – Jacques ALEXANDRE bailly d'Herbelles à cause de Catherine FOUBE sa femme fille de Wallerand par avant Gilles VANDIENST à cause de sa femme fille d'Antoine FOUBE tient autre 1 mesure

76 – Jacques ALEXANDRE par avant Mre Jan DE MAIGNY pbre nepveur et héritier de Mre Pierre DE MAIGNY qui fut fils et aussy her de Mre Pierre DE MAIGNY tient 1 quartier 16 verges prins comme dessus

84 – Marand ALEXANDRE par avant Jan ALEXANDRE de Cléty fils Nicolas pour 0 – 5 mesure

94 – Jacques ALEXANDRE bailly d'Herbelles à cause de Catherine FOUBE sa femme fille de Wallerand pour 1 mesure

97 – Jacques ALEXANDRE fils Rault par achapt de Chrestienne ALEXANDRE sa sœur pour 0 – 5 mesure

106 – Jacques ALEXANDRE à cause de Catherine FOUBE sa femme fille de Wallerand pour 1 quartier prins en 0 – 5 mesure 0 – 5 quartier allencontre de Phles PEPIN fils Antoine

107 – Le dit Jacques ALEXANDRE par avant Phles PEPIN filz Antoine 1 – 5 quartier prins en la dite 0 – 5 mesure 0 – 5 quartier

109 – Jacques ALEXANDRE par avant Phles PEPIN filz Antoine et de Jacqueline FOUBE pour 5 quartiers prins en 10

110 – Le dit Jacques ALEXANDRE à cause de Catherine FOUBE sa femme par avant Wallerand FOUBE tient pour contrepartie 5 quartiers

111 – Le dit Jacques ALEXANDRE par achapt de Louis BULO et Marie DU MONT sa femme par avant Toussaint LE GOU tient 2 mesures

112 – Le dit Jacques ALEXANDRE par avant Mre Jan DE MAIGNY au précédent Pierre VASSEUR fils Guillaume tient 0 – 5 mesure de terre

118 – Jacques ALEXANDRE bailly d'Herbelles par achapt de François CLEUWET par avant Liévin THIBault fils Mahieu pour 6 quartiers

120 – Jacques ALEXANDRE bailly d'Herbelles par achapt de Mre Martin ALEXANDRE pasteur de Wizernes tient 6 quartiers

121 – Le dit Jacques ALEXANDRE à cause de Catherine FOUBE sa femme fille et hère de Wallerand pour 3 quartiers prins en 6 allencontre de Phles PEPIN fils Antoine

122 – Le dit ALEXANDRE par avant Phles PEPIN filz Antoine et de Jacqueline FOUBE pour 3 quartiers

123 – Le dit Jacques ALEXANDRE à cause de la dite Catherine FOUBE par avant Wallerand FOUBE tient 5 quartiers

125 – Jacques ALEXANDRE bailly d'Herbelles par achapt de Jossinne ALEXANDRE vefve d'Antoine DELANNOY tient 3 quartiers 18 verges

La veuve et les hoirs de Jacques ALEXANDRE possède 36 mesures, soit le tiers du Camp De Le Court. Les liens montrent que Jacques avait procédé à quelques achats et que Catherine FOUBE, sa femme, la fille de Wallerand, avait aussi amené quelques parcelles.

Jacques ALEXANDRE était fils de Jacques et d'Anthoinette DELIGNY et petit-fils de Raul ALEXANDRE ; Catherine était fille de Jenne THIBAUT (Cm n° 21 du 27/4/1647). Il est décédé en 1693 à l'âge de 80 ans (BMS d'Herbelles).

Il est surprenant de découvrir dans le terrier une parcelle au nom de Marand ALEXANDRE, de Cléty, petit-fils de Nicolas ALEXANDRE (Nicolas était l'oncle de Raul). A noter dans le cueilloir de 1756 un cas similaires : ce sont toujours les hoirs de Damoiselle Barbe DE PENIN qui sont mentionnés.

ALHOY

- 13 – Jacques et Martin ALHOY tiennent la 13ème pièce contenant 1 mesure*
- 45 – Marie ALHOY veuve de Mathias PARISIS tient la 45ème pièce contenant 7 quartiers*
- 48 – Les hoirs Jullien ALHOY tiennent la 48ème pièce contenant 3,5 quartiers*
- 52 – Les hoirs Marie ALHOY tient la 52ème pièce contenant 1,5 quartier*
- 54 – Jacques ALHOY labourier demt à Cléty tient la 54ème pièce contenant 0,5 mesure*
- 55 - 56 – Jacques et Martin ALHOIE par indivis tiennent la 55ème et 56ème pièce contenant ensemble 7,5 quartiers*
- 59 – Les hoirs Jullien ALHOIE tiennent la 59ème pièce contenant 3 quartiers*
- 61 – Marie ALHOY veuve de Mathias PARISIS demt à Cléty tient la 61ème pièce contenant 0,5 mesure*
- 73 – Les hoirs Jullien ALHOY tiennent la 73ème pièce contenant 1 mesure*

Liens établis

- 22 – Mre Jan DE COUBRONNE par achat de François DE COUBRONNE et sa femme héritiers en partie de Nicolas FONTAINE par avant Phles DANARY fils de Paul tient 1 mesure et 1 pièce dont 0,5 mesure vient par achat de Pierre VERON et l'autre du costé de la femme du dit DAVARY*
- 68 – Julien ALHOIE par avant Pierre VASSEUR le Joesne fils Guille et au précédent Estienne DE BEAUVOIS pour 3,5 quartiers moitié de 7 quartiers allencontre de Robert BEAUVOIS présentement le dit ALHOIE*
- 72 – Julien ALHOIE par avant Jacques ALHOIE son frère et au précédent Guillaume DE BEAUVOIS au lieu d'Estienne DE BEAUVOIS tient 3,5 quartiers*
- 77 – Jan ALHOIE par avant Liévin THIBAUT par achat d'Anthoine FRERET tient 1,5 quartier prins en susdites 3 mesures*
- 79 – Julien ALHOIE par achat de Jan VILAIN le Joesne fils Martin par avant Arthus VILAIN et auparavant Antoinette LAGACE tient 0,5 mesure prinse en susdites 3 mesures*
- 80 – Mre Jan DE COUBRONNE par achat de Pierre TARTARE et Jenne LABE sa femme par avant avant Jan LABE à cause de sa femme fille de Jan BOULART père et mère de la dite Jenne tient 7,5 quartiers*

92 – Julien ALHOIE par avant Jacques ALHOIE son frère par achapt de Gilles QUEVAL pour 0,5 mesure

95 – Julien ALHOIE par avant Jan VILAIN le Joeusne fils Martin et au précédent Jacques et Marie DELEPOUVE tient 1 mesure prinse en 2 pièces debout d’aval

Julien ALHOY était fils d’Eustache et d’Anne TOUZART. Il s’était marié successivement à Louise BROUART et à Marie PARISIS fille de Robert et de Jenne DEHOU (Cm n° 70 du 26/11/1667). Il avait trois frères, Jacques marié d’abord à Anne GODART, puis à Liévine LE TAILLEUR, veuve de Nicolas FONTAINE, et sœur de Phles LE TAILLEUR (Cm n° 100 du 25/03/1640), François marié à Jenne PASQUIN (Cm n° 52 du 08/02/1655) et Jean marié à Jenne PAUCHET (voir ci-dessous note sur les DUPUIS).

Julien ALHOY avait eu de Louise BROUART les enfants suivants : Jacques, Antoine, Martin, Pierre et Marie.

Marie, la fille de Julien, s’était marié en 1669 avec Mathias PARISIS, fils de Robert et de Jenne DEHOU, qui est décédé le 23/07/1687 (Cm n° 6 du 06/07/1669 – BMS de Cléty.)

La pièce 52 dépend des hoirs de Marie ALHOY, fille de Jean. Le compte de St Jean Baptiste couvrant la période 1670-1675 (E147) précise que cette Marie était veuve de Jean DU PUIS (voir note sur les DUPUIS).

BAILLY

18 – Les hoirs Anthoine BAILLY tient la 18ème pièce contenant aussi 5 quartiers

Lien établi

34 – Antoine BAILLY fils Antoine par avant les dits Jan Bauduin et Margtte SIMON pour 5 quartiers contrepartie de celle cy dessus

Antoinette SIMON, sœur de Jehan SIMON, de Biencques, était, en 1651, veuve d’Anthoine SIMON et avait un fils Anthoine né vers 1626 (reconnaissance n° 107 du 13/05/1651).

BAILLY Antoine, fils d’Antoine et d’Antoinette SIMON, était marié à Catherine BAILLY (cf. le Contrat de mariage de leur fils Antoine – n° 83 du 05/02/1693).

BARROY

58 – Guillaume BARROY joueur de violon demt à Cléty tient la 58ème pièce contenant aussi 0,5 mesure 0,5 quartier

Lien non établi

Guillaume BARROIS s’était marié le 04/02/1682 à Cléty avec Marie ANSEL

BAUCHANT

2 - Jan BAUCHANT fils et héritier de Pierre tient la 2ème pièce contenant 3 quartiers 10 verges

Lien établi

10 – Pierre BAUCHANT par avant Bauduin BAUCHANT et Catherine BRETON ses père et mère tient 3 quartiers 10 verges

Pierre BAUCHANT était marié à Marie BOIDART. La reconnaissance n° 57 du 15/06/1686 fait apparaître 4 enfants du couple Pierre BAUCHANT x Marie BOIDART : Anthoine, Pierre, Paul et Marie ; mais Jean n’y figure pas. Aucun acte relatif à Jan n’a été trouvé dans les relevés du Gros...

BRASSART

53 – Anthoine BRASSART dit Becq demt à Cléty tient la 53ème pièce contenant 0,5 mesure

Lien établi

78 – Antoine BRASSART à cause d’Anne PETIT sa femme fille de Jacq par avant Jan LAGACE tient 0,5 mesure prins en susdites 3 mesures

Anthoine, charpentier, était fils de Jean et de Marie FOURMENT (cf. reconnaissance n° 62 du 07/01/1673 et Cm n° 17 du 02/05/1693).

CADART

41 – Louis CADART tient la 41ème pièce contenant 0,5 mesure 7 verges

43 – Jan CADART à cause de Jenne PICOTTIN sa femme tient la 43ème pièce contenant 3 quartiers 14 verges

Liens établis

64 – Mre Jean DE COUBRONNE par achapt de Jan CAROULLE et Guillemette THIBAUT sa femme par avant Liévin THIBAUT père de la dite Guillemette pour 0,5 mesure 7 verges de terre

Il y avait un Louis CADART à Cléty et un autre à Biencques. Celui de Biencques était marié à Marguerite BAILLY. Mais, comme celui de Cléty est fils de Pierre et de Jenne COUBRONNE, il est probable que c’est lui qui succède à son oncle Jean DE COUBRONNE.

Aucune information n’a pu être trouvée sur le couple Jan CADART x Jenne PICOTIN.

Par contre sur les comptes de Saint-Louis (B12), pour cette pièce, il s’agit du couple Jan CADART x Jenne DUPLOUY. Jean CADART était le fils de Louis et de Marguerite CADART, et s’était marié avec

Jenne DUPLOUY, fille de Jean et de Marie THIBAUT et veuve de Pierre PRUVOST (Cm n° 110 du 07/07/1685 et n° 70 du 19/04/1692 – voir aussi ci-dessous la note sur les DUPLOUY.

CARON

38– Mre Laurent et Marie CARON à cause de Marie de MAMEZ leur mère tiennent la 38ème pièce contenant 1 mesure

Lien établi

60 – François CARON à cause de Marie DE MAMEZ sa femme par avant Jan DE MAMEZ père de la dite Marie et auparavant Jan ALEXANDRE de Cléty fils de Nicolas tient 1 mesure

Le contrat de mariage de François CARON et de Marie MAMETZ (n° 8 du 28/07/1663) permet de connaître les parents de François, Lucien et Sainte WANDONNE d'Ouve, et la mère de Marie, Marguerite LE TAILLEUR, sœur de Phles LE TAILLEUR, bailly de Helfaut. Le couple s'est établi après le mariage à Cléty.

COCQUEMPOT

31 –Les héritiers de Mre Jan de COUBRONNE et Louis de COCQUENPOT tiennent la 31ème pièce contenant 3,5 quartiers

Liens établis

50 – Louis COCQUEMPOT fils Denis par avant Jan DE LOBEL son père grand maternel à cause de sa femme tient aussy 43,75 verges

La reconnaissance n° 66 du 01/3/1653 mentionne Louis COCQUENPOT, fils et her de feux Denis et de Jacqueline DELOBEL, de Crehem.

(Le lien entre les héritiers de Jan DE COUBRONNE et Louis DE COCQUEMPOT n'a pu être explicité).

COPIN

15 – Noël COPPIN tient la 15ème pièce contenant 0,5 mesure

78 – Jenne COPPIN tient la 78ème pièce contenant 5 quartiers

Liens établis

29 – Noël COPIN par avant François COPIN son père auparavant Jan BAUCHANT pour 0,5 mesure

102 – Jenne COPIN fille et héritière d'Antoine par avant Pierre MAMEZ pour 5 quartiers prins en 9

Noël était le mari de Franchoise CAROULLE (rente n° 219 du 7/11/1665). La reconnaissance n° 8 du 08/01/1647 indique Noel COPIN de Cléty est fils et her de Fhois COPIN et que le dit Fhois, fils et her de Jean COPIN, fils Gilles.

Pour Jenne, il y a moins d'informations : elle est citée dans un additif du 20/5/1673 à 'un acte du Gros, la rente n° 13 du 1/10/1639.

COUBRONNE

31 – Les héritiers de Mre Jan de COUBRONNE et Louis de COCQUENPOT tiennent la 31ème pièce contenant 3,5 quartiers

Liens établis

49 – Mre Jan DE COUBRONNE par achat de Jan CAROULLE et Guillemette THIBAUT sa femme par avant Liévin THIBAUT père de la dite Guillemette tient 43,75 verges

50 – Louis COCQUEMPOT fils Denis par avant Jan DE LOBEL son père grand maternel à cause de sa femme tient aussi 43,75 verges

Mre Jan DE COUBRONNE, originaire de Cléty, était bourgeois de Saint-Omer. Il était le concierge de la maison de la ville. Voir entre autres le testament de sa femme Catherine FONTAINE (n° 13 du 12/11/1669).

DELEPOUVE

44 – Guillaume DELEPOUVE tient la 44ème pièce contenant 1 mesure 18 verges

46 – Jacques DELEPOUVE à cause d'Anne PARISIS sa femme tient la 46ème pièce contenant 0,5 mesure

68 – Anthoine DELEPOUVE labourier demt à Pihem tient la 68ème pièce contenant 5 quartiers

84 – Jacques DELEPOUVE labourier demt à Cléty tient la 84ème pièce contenant 3 quartiers

Liens établis

67 – Guillaume DELEPOUVE par avant Jan MERLEN à cause de Margte SIMON sa femme fille de Pierre tient 1 mesure 18 verges de terre

70 – Jacques DELEPOUVE à cause d'Anne PARISIS sa femme par avant Mathias l'Aîné à cause de Marie TAILLEUR sa femme par avant Nicolas FONTAINE et au précédent Jan ALEXANDRE de Cléty fils Nicolas tient 0,5 mesure venant de Maxime POTIER

127 – Guillaume DELEPOUVE à cause de Marie MAMETZ fille de Phles et de Margte SIMON sa femme par avant vefve de Jan MERLEN tient 1,5 quartier

128 – Le dit DELEPOUVE à cause que dessus par avant le dit Jan MERLEN et Margte SIMON sa femme pour autre 1,5 quartier contrepartie de celle cy dessus

Jacques DELEPOUVE, mari d'Anne Parisis, était laboureur à Dohem et fils d'Antoine. Les BMS de Dohem donnent sa date de décès, le 29/01/1711 à l'âge de 68 ans. Le père d'Anne, Mathias, est l'un

des fils de Thomas (voir article sur les PARISIS) et était marié à Marie TAILLEUR, veuve de François TOUZART (Cm n° 57 du 13/5/1644).

Il ne peut être confondu avec Jacques DELEPOUVE laboureur à Cléty, qui était fils de Philippe et marié à Françoise HULIN. Comme il n'y pas de lien avec Guillaume DELEPOUVE, si la pièce 84 provient des deux pièces de St-Louis, détenues par Guillaume DELEPOUVE, 127 et 128, il faudrait supposer qu'elle est arrivée à Jacques par échange ou achat.

Antoine DELEPOUVE, laboureur à Pihem, est l'un des fils de Guillaume et de Marie MAMETZ. Alors que ses parents sont décédés, il assiste son frère Guillaume, lors de son contrat de mariage avec Marie LELEST (Cm n° 63 du 15/01/1688).

DUPLOUY

33 – Jan DU PLOUICQ tient la 33ème pièce contenant 0,5 mesure 20 verges

34 – Phles DU PLOUICQ tisserand de toile tient la 34ème pièce contenant aussi 0,5 mesure 20 verges

35 – La veuve et hoirs Pierre DU PLOUICQ tiennent la 35ème pièce contenant 1 mesure

91 – Jan DUPLOUICQ tient la 91ème pièce contenant 1 quartier

Liens établis

52 – Pierre et Jan DUPLOUY frères par avant Jan DUPLOUY et Jenne VASSEUR sa femme leurs père et mère tiennent 0, 5 mesure 20 verges

53 – Jan DUPLOUY fils Jan par avant Jan THOMAS à cause de Jenne HERCHIN sa femme par avant Pierre HERCHIN et Denise VASSEUR tient 0,5 mesure 20 verges contrepartie de celle cy dessus

54 – Pierre DUPLOUY par achapt de Mre Pierre MAGNY pbre fils et héritier de Pierre par avant le dit Pierre MAIGNY à cause de sa femme tient 1 mesure

119 – Jan DUPLOUY à cause de Marie THIBAUT sa femme par avant Liévin THIBAUT son père tient 3 quartiers

Pierre, Jean et Philippe DUPLOUY sont trois des enfants de Jan DUPLOUY, fils de Jan et de Jenne VASSEUR, avait eu avec Marie THIBAUT plusieurs enfants dont Pierre, Jan et Philippe (Terrier de Pihem de 1708, Cm n° 21 du 08/06/1675, n° 37 du 11/01/1687 et n° 61 du 19/07/1687)

Jan et Jenne VASSEUR avait aussi comme fils Pierre et Phles DUPLOUY. Ils sont cités dans la rente n° 124 du 13/07/1655 et la reconnaissance n° 51 du 8/11/1643 (les mêmes prénoms sur 2 générations distinctes !).

DUPUIS

28 – Jan DUPUIS tient la 28ème pièce contenant 0,5 mesure 0,5 quartier

47 – Jan DUPUIS demt à Cléty tient la 47ème pièce contenant 7.5 quartiers

57 – Marcq Hubert DUPUIS tient la 57ème pièce contenant 0,5 mesure 0,5 quartier

60 – Jan DUPUIS demt à Cléty tient la 60ème pièce contenant aussi 3 quartiers

Liens établis

45 – Jan DU PUYs l’Aisé par achapt de Jan DE LE POUVE fils Marand par avant Nicolas FONTAINE et auparavant Antoinette DE BEAUVOIS pour 0,5 mesure 0,5 quartier qui par les comptes précédents sont couchez en 2 articles sur la dite Antoinette dont l’autre moitié appartient à Pierre VASSEUR fils Denis

71 – Jan DU PUYs par avant Pierre VASSEUR fils Denis tient 7,5 quartiers venant de Péronne HERCHIN

93 – Jan DU PUYs par avant Pierre VASSEUR filz Denis et Julien ALHOIE par avant Jacq ALHOY son frère tiennent 6 quartiers par moitié

Jan DUPUIS, laboureur à Cléty, fils de Jean et de Marguerite SOUDAN, s’était marié successivement à Lamberte ALHOY, fille d’Eustache et d’Anne TOUZART, et Marie PAQUIN, veuve d’Antoine DELEPOUVE et fille de Franchoise FONTAINE (Cm n° 44 du 26/03/1643 et n° 5 du 22/07/1669). Il est décédé à Cléty en 1699 (S : 01/04/1699).

Il avait plusieurs enfants dont Jan marié à Marie ALHOY, fille de Jean et de Jenne PAUCHET, qui, en 1675, se remarie avec François DENIS (Cm n° 118 du 31/12/1668 et n° 63 du 14/08/1675) et Marcq Hubert (cf. Cm n° 50 du 28/01/1695).

FOVEAU

26 – Les hoirs Gille FOVEAU tient la 26ème pièce contenant 1 mesure

87 – Les hoirs Gille FAVEAU tiennent la 87ème pièce contenant 3 quartiers

Liens établis

43 – Gilles FOVEAU demt à Bienccques par avant François LE FEBVRE à cause de sa femme tient 1 mesure

104 – Gilles FOVEAU par avant Wallerand FOVEAU tient 1,5 quartier prins en 3 quartiers

105 – Le dit Gilles FOVEAU par avant François LE FEBVRE à cause de sa femme tient 1,5 quartier parfait des susdits 3 quartiers

Gilles FOVEAU était marié à Martine WINTREBERT et de Guillemette COCQUEMPOT ; il était fils de Wallerand, elle de Philippe (Cm n° 64 du 11/01/1631). François LE FEBVRE, de Picquendal, était baillif de la Motte Warnecque et était marié à Guillemette BEAUVOIS (Série 2 G - terriers de Pihem - 1625-1628).

FOUBE

49 – Mathieu FOUBE labourier demt à Inghem tient la 49ème pièce contenant 3 quartiers 6,5 verges

63 - 64 – Les hoirs Anthoine MAMEZ et Mathieu FOUBE tiennent les 63ème et 64ème articles ou pièces de terre contenant ensemble 5 quartiers 11 verges

81 – Mathieu FOUBE labourier demt à Inghem tient la 81ème pièce contenant 5 quartiers

Liens établis

73 – Mathieu FOUBE par avant Jan LAGACE fils et héritier de Pierre tient 1 quartier 18 verges prins en 3 mesures

74 – Le dit FOUBE à cause de sa femme fille de Jacq PETIT par avant le dit Jan LAGACE et au précédent Antoinette LAGACE vefve de Maxime POTIER tient 1,5 quartier prins en susdites 3 mesures

89 – Antoine MAMEZ et Mathieu FOUBE par moitié par avant Marand ALEXANDRE tiennent par ensemble 5 quartiers 11 verges

132 – Mathieu FOUBE par avant Marand ALEXANDRE tient 5,5 quartiers

Il s'agit de Mathieu FOUBE marié à Marie Françoise PETIT. Une difficulté dans la recherche : il est présenté dans les actes du Gros comme tantôt demeurant à Inghem, tantôt demeurant à Cléty (Inghem : rente n° 91 du 28/03/1653 ; Cléty : rente n° 127 du 24/01/1663). Et, dans l'obligation n° 129 du 20/1/1659, il est indiqué comme originaire d'Avroult. Les BMS d'Inghem comportent son acte de sépulture (le 08/05/1699) ; mais, 5 enfants du couple sont baptisés à Cléty entre 1663 et 1672.

Dans le terrier de 1708, le rapport de Marie Françoise PETIT, demeurant à Inghem, fait référence à une parcelle de 5.5 quartiers provenant du docteur PRUVOST, la pièce 132 du compte de St-Louis avait été tenue par Maître François PRUVOST qui devait l'avoir acquise de Marand ALEXANDRE (Compte Saint-Jean Baptiste E147 -1670-1675).

Il n'a pu être établi un lien avec les autres FOUBE cités dans cette étude.

GODART x TOUZART

12 – Pierre GODART bailly de Cléty tient la 12ème pièce contenant aussi 3 quartiers

19 – Pierre GODART bailly de Cléty tient à cause de Marie TOUZART sa femme la 19ème pièce contenant 10 quartiers

22 – Pierre GODART bailly de Cléty tient par échange de la veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE la 22ème pièce contenant 3 mesures 3 quartiers 15 verges

Liens établis

21 – Antoine TOUZART à cause de sa femme et Marcq PLATEAU par avant Nicolas FONTAINE au lieu de Jan BAUCHANT pour 6 quartiers chacun par moitié qui furent à Olivier COURTOIS

35 – Jean DE LA PERSONNE à cause de Mariette SIMON sa femme par avant vefve de Pierre TOUZART pour 10 quartiers en une pièce portez par les comptes précédents en 2 parties sur le dit TOUZART et Mariette SIMON

38 – Jacques ALEXANDRE bailly d'Herbelles par avant Antoine ALEXANDRE fils Jan tient 2 mesures 15,5 verges prins en cinq mesures 25,5 verges cy dessus mentionnées

39 – Le dit Jacques ALEXANDRE par achapt de Marcq RUFFIN et Chrestienne [4] ALEXANDRE sa femme par avant Jacques ALEXANDRE fils Rault bailly d'Herbelles tient encore 7 quartiers

113 – Pierre GODART à cause de Marie TOUZART sa femme par avant Nicolas FONTAINE tient 6 quartiers

Pierre GODART tient la pièce 19 qui, dans le cueilloir de Saint-Louis était tenue par Jean DE LA PERSONNE, le beau-père de sa femme, Marie TOUZART, qui était fille de François, lui-même fils de Pierre et de Mariette SIMON (reconnaisances n° 18 ldu16/11/1660 et n° 18 du 29/11/1669, donation n° 11 du 17/5/1666).

Pierre TOUZART et Mariette SIMON s'étaient mariés en 1610 (Cm n° 58 du 02/10/1610). Pierre était fils de Baltasar et de Madeleine MAMETZ et Mariette, fille de Pierre et de Marie DE WAVRANS.

La pièce 12 provenait d'Antoine TOUZART, marié à Françoise FONTAINE, fille de Marand (reconnaissance n° 177 du 3/2/1656). Le lien entre Marie TOUZART et Antoine TOUZART n'a pu être établi. Antoine pourrait être le fils d'Adrien, maréchal à Cléty, et de Marie PICOTIN (bail n° 41 du 28/04/1638, reconnaissance n° 155 du 11/05/1645). Comme la pièce était par avant à Nicolas FONTAINE qui était marié à Liévine LE TAILLEUR (cf. Cm n° 100 du 25/03/1640), Françoise serait l'héritière, avec Marcq PLATEAU, fils de Pierre et de sa sœur Jenne FONTAINE, de son frère Nicolas (reconnaissance n° 177 du 03/02/1656).

(Marand FONTAINE, fils de Philippe et de Marguerite PRUVOST s'était marié avec Jehenne DELEPOUVE et d'Andrieu LEWICQ – Cm n° 51 du 12/07/1598).

La pièce 22, obtenue par échange, correspondait aux pièces 38 et 39 du cueilloir de St-Louis. L'une des pièces échangées devait être la pièce 113 du cueilloir de St-Louis.

Baltasar TOUZART, à cause de sa femme, fille de Jehan MAMETZ, avait tenue une pièce du Camp De Le Court, détenue en 1698 par Pierre JOVENIN (n° 36). Cette pièce avait été détenue par Jossin TOUZART fils de Baltasar (rente n° 23 du 19/3/1645).

GOURNAY

3 – Pierre GOURNAY tient la 3ème pièce contenant 0.5 mesure 0.5 quartier

75 – Pierre GOURNAY tient la 75ème pièce contenant 5 quartiers

95 – Pierre GOURNAY labourier demt à Herbelles tient finalement la 95ème pièce étant la dernière du dit Camp De Le Cour selon le mesurage et carte figuratif

Liens établis

11 – Pierre GOURNAY par avant Phles DE COPEHEN au lieu de Stévenette DANVIN tient 0.5 mesure 0.5 quartier

96 – Pierre GOURNAY par avant Phles DE COPEHEN tient 1 mesure

100 – Pierre GOURNAY par achapt de Marcq LANVIN par avant Phles DU COPEHEN tient 1 quartier prins en 3

114 – Pierre GOURNAY par achapt de Marcq LANVIN par avant Phles de COPEHEN tient 3 quartiers prins en 9

Le cueilloir de Saint-Louis indique que la pièce n°3 provient par achat de Marcq LANVIN. L'acte de vente apparaît dans le Gros (n° 208 du 07/09/1652); il précise que Marcq LANVIN, cuvelier à Helfaut, vend une terre à Pierre GOURNAY, jeune homme à marier d'Herbelles.

Pierre GOURNAY était marié à Bauduine DE COYECQUES (BMS d'Herbelles). Un acte du Gros permet de savoir qu'il était fils d'Adrien et de Marie VERON (reconnaissance n° 96 du 23/12/1686) et un autre acte que son père avait été tué par Balthazar TIRANT (procuration n° 88 du 15/09/1648).

L'un de ses enfants épouse le 25/06/1696 à Herbelles Philippe DUPLOY d'Upen d'Amont.

Aucune occurrence dans les Centièmes de 1569. Par contre le patronyme de sa mère, VERON, apparaît déjà dans les premiers cueilloirs du 16^{ème} ('Mahieu VAIRON').

GOUY

82 – Charles GOUY à cause de Marie BOITTEL sa femme tient la 82^{ème} pièce contenant 1 mesure 05 quartiers

Liens établis

133 – George BOITEL par avant Jan BOITEL son père tient 1 mesure 0,5 quartier

George BOITEL était fils de Jan et de Jenne MAMEZ et de Franchoise POTIER, fille d'Anthoine et de Bertine DUPREY (Cm n° 98 de 1638).

JOVENIN

32 – Pierre JOVENIN à cause de Françoise ALHOY sa femme tient la 32ème pièce contenant aussi 3,5 quartiers

36 – Pierre JOVENIN à cause de Françoise ALHOY sa femme tient la 36ème pièce contenant aussi 1 mesure

Liens établis

51 – François ALHOIE par achapt de Jan DE LATOUR par avant Denis COPIN et au précédent François VASSEUR pour 3,5 quartiers par rataicte

55 – François ALHOIE par avant Jossin TOUZART et auparavant Baltazart TOUZART tient 1 mesure

Pierre JOVENIN et Françoise ALHOY se sont mariés en 1683 (Cm n° 90 du 10/07/1683). Pierre était fils de Jean JOVENIN et de Jenne DELEPOUVE, de Dohem ; elle, fille de Franchois et de Jenne PASQUIN.

Franchois était fils d'Eustache et d'Anne TOUZART (cf. Cm n° 52 du 08/02/1655 et n° 44 du 26/03/1643).

Anne TOUZART devait être la sœur de Jossin TOUZART (cf. Cm n° 136 du 05/08/1639 entre François TOZART et Marie TAILLEUR).

LHOSTE

- 4 – Monsieur de WILLEMAN tient la 4ème pièce contenant aussi 0.5 mesure 0.5 quartier*
- 62 – Le Sr de WILLEMAN tient la 62ème pièce contenant 7 quartiers 7 verges*
- 94 – Le Sr de WILLEMAN tient la 94ème pièce 3 quartiers*

Liens établis

- 12 – Oudart François LHOSTE esquier Sieur de Willeman par donation de Damlle Anne Bertine DE VARGELOT à son trespas vefve de Mre Chles DESMONS vivant greffier principal de cette ville par avant Pierre VERON le Joen à cause de Péronne BOULART sa femme fille de Mathieu tient 0,5 mesure 0,5 quartier contrepartie de celle cy-dessus.*
- 90 – Le Sr de Willeman par avant Damlle Bertinne DE VARGELOT tient 3 quartiers 16 verges*
- 91 – Le Sr de Willeman par avant Damlle Bertinne DE VARGELOT tient encor 3 quartiers 16 verges.*
- 115 – Oudart François LHOSTE esquier Sr de Willemans par avant Damlle Anne Bertine DE VARGELOT tient 3 quartiers prins en 9.*

Les terres d'Oudart François LHOSTE, Sr de Willeman, proviennent donc d'Anne Bertine DE VARGELOT, veuve de Charles DESMONS, greffier de St-Omer.

Dans le contrat de mariage d'Anne Bertine (n° 66 du 29/01/1648), est mentionné un cousin germain d'Anne, Eustache LOSTE, esquier Sr d'Estrebecque et Willeman. Ce dernier, qui était fils de Pierre et de Claire DE VARGELOT, était le père d'Oudart François (reconnaissance n° 22 du 10/11/1661.)

MAMEZ

- 20 – Péronne MAMEZ tient la 20ème pièce contenant 7 quartiers*
- 21 – Louis de MAMEZ tient la 21ème pièce contenant 5,5 quartiers*
- 42 – Anthoine MAMEZ fils Anthoine demt à Avroult tient la 42ème pièce contenant 5 quartiers*
- 63 - 64 – Les hoirs Anthoine MAMEZ et Mathieu FOUBE tiennent les 63 ème et 64 ème articles ou pièces de terre contenant ensemble 5 quartiers 11 verges*
- 65 – Ignace Dominique de MAMEZ tient la 65ème pièce contenant 2,5 mesures étant sur le carré ou environ*
- 66 – Les hoirs Anthoine MAMEZ tiennent la 66ème pièce contenant 1 mesure*
- 67 – Le Sr Ignace Dominique de MAMEZ tient la 67ème pièce contenant 1 mesure*
- 79 – Le Sr Ignace Dominique de MAMEZ tient la 79ème pièce contenant 3 mesures 3 quartiers*
- 92 – Le Sr Ignace Dominique de MAMEZ tient la 92ème pièce contenant 1 mesure*

Liens établis

36 – Péronne DE MAMEZ vefve de Jacques DENIS fille de Jan DE MAMEZ de Cléty par avant Marand ALEXANDRE et auparavant Jan ALEXANDRE de Cléty tient 7 quartiers
37 – Louis DE MAMEZ à cause de Jenne ALEXANDRE sa femme par avant vefve de Francois BRETON au lieu de Martin ALEXANDRE fils Rault tient 5,5 quartiers prins en cinq mesures 25,5 verges de terre
65 – Jenne DUMONT par achapt de Marie DE MAMEZ veuve de Mre Chles FOREST pour 0,5 mesure qui cy devant estoit en deux pièces
66 – Antoine DE MAMEZ par avant Jan DE MAMEZ son père et au précédent Denis DE CREHEN pour 3 quartiers
86 – Ignace Dominicq DE MAMEZ fils et héritier de Jacques tient 1 mesure
87 – Antoine MAMEZ à cause de sa femme par avant Nicolas FONTAINE et au précédent Pierre VASSEUR fils Denis tient 1 mesure
88 – Ignace Dominicq DE MAMEZ fils de Jacques pour 2 mesures
89 – Antoine MAMEZ et Mathieu FOUBE par moitié par avant Marand ALEXANDRE tiennent par ensamble 5 quartiers 11 verges
103 – Ignace Dominicq DE MAMEZ fils de Jacques pour 3 mesures et 1 quartier
117 – Ignace Dominicq DE MAMEZ fils de Jacques tient autres 3 quartiers parfait des 9 quartiers

Péronne DE MAMEZ était fille de Jan et de Marguerite TAILLEUR. Elle était sœur de Phles, Anthoine, Loys, Marie et Marguerite MAMETZ (Obligation n° 113 du 08/01/1668).

Le contrat de mariage du 19/03/1611 (n° 13) entre Jan et Marguerite LE TAILLEUR indique que Marand était le beau-père de Jan et Emeline MAMETZ sa mère.

Un acte du gros permet de déterminer que Louis DE MAMEZ, mari de Jenne ALEXANDRE, est le frère de Péronne et le fils de Marguerite TAILLEUR (vente n° 177 du 23/12/1670). Jenne était fille de Roland et de Marie WIMILLE (contrat de mariage de son frère Jan - n° 36 du 26/3/1650).

Anthoine MAMEZ, fils d'Antoine d'Avroult, est probablement le fils d'Anthoine, frère de Péronne, et de Catherine PLATEAU, cette dernière étant fille de Pierre et de Jenne FONTAINE (Cm n° 138 du 10/06/1679 et reconnaissance n° 177 du 03/02/1656).

Quant à Ignace Dominique DE MAMEZ, il fut échevin de Saint-Omer et était fils de Jacques, lui-même fils de Jacques (reconnaissance n° 20 le 15/05/1686). Il était marié à Marie Thérèse DESMONS.

MECQUINION

30 – Jacques MECQUINION couturier demt à Cléty tient la 30ème pièce contenant 7 quartiers

Liens établis

47 – Jacques MECQUINION fils et héritier de Liévin par achapt d'Antoine DU CROCQ par avant Jan LAGACE fils et héritier de Pierre tient 0,5 mesure

48 – Le dit Jacques MEQUINION par avant le dit Liévin MEQUINION par achapt de Mre Martin ALEXANDRE pbre pasteur de Wizernes par avant Estienne BEAUVOIS en tient 5 quartiers contre partie de celle cy dessus

Liévin MEQUINION, le père de Jacques, était marié à Jenne DELEPOUVE (rente n° 77 du 14/11/1663) et fils de Péronne DELEPOUVE (vente n° 24 du 16/4/1640).

PAGART

83 – Jean Baptiste PAGART tient la 83ème pièce contenant 9 quartiers 5,5 verges

Liens établis

129 – Jean Bapte PAGART à cause de sa femme par avant Damlle Julienne HERMEL fille et hère de Thomas au lieu de Pierre HERMEL pour 1 mesure 15 verges listant d’aval à Guillaume DELEPOUVE à cause de Marie MAMETZ sa femme

130 – Le dit PAGART à cause de sa femme par avant la dite Damlle Julienne HERMEL fille et hère de Thomas au lieu de Marcq DINOUART pour 1 mesure 15,5 verges contrepartie de celle cy dessus

Jean Baptiste PAGART, procureur, fils de Philippe, était marié à Marguerite DUCHOCQUEL, fille de Martin et de Marguerite HIELLE, nièce de Julienne HERMEL et petite fille de Thomas HERMEL (Cm n° 15 du 06/08/1660 et n°27 du 31/08/1624).

PARISIS

25 – Les hoirs Robert PARISIS tiennent la 25ème pièce contenant 3,5 quartiers

Lien établi

42 – Robert PARISIS à cause de sa femme par avant Guichart DE HOU par achapt de Jan DE LE POUVE de Cléty tient 3, 5 quartiers

Robert PARISIS, baillly, est décédé le 04/02/1658 à Cléty. Il était mari de Jenne DE HOU. Il était fils de Thomas et de Catherine DALLONGEVILLE et mari de Jenne DE HOU (Cm n°89 du 10/07/1628).

PENIN

9 – Les héritiers Phles DE PENIN tiennent la 9ème pièce contenant aussi 1 mesure

23 – Les héritiers Damlle Barbe PENIN tiennent la 23ème pièce contenant 3,5 quartiers

50 – Les héritiers Damlle Barbe PENIN tient la 50ème pièce contenant 41 verges

80 – Les hoirs Damlle Barbe de PENIN tiennent la 80ème pièce contenant 1 mesure 0,5 quartier

89 – Les héritiers Damlle Barbe de PENIN tient la 89ème pièce contenant 1 mesure 0,5 quartier

Liens établis

8 – Les hers de Phles PENIN tiennent 1 mesure

40 – Les hers de Damlle Barbe PENIN par avant Mre Pierre DHAFRINGUES à cause de son fils qu'il olt de Damlle Anne LOUCHART sa femme qui fut fille et here de Mre Engrand LOUCHART tiennent 3,5 quartiers

75 – Les hers de Damlle Barbe DE PENIN par avant Mre Pierre DHAFRINGUES à cause de Robert DHFFRINGUES son fils qu'il olt de Damlle Jenne LOUCHART fille de Mre Engrand tiennent 1 quartier 16 verges prins en 3 mesures

108 – Les hers de Damlle Barbe PENIN par avant Mre Pierre DHAFRINGUES tiennent 1 mesure 0,5 quartier

131 – Les hers de Damlle Barbe DE PENIN par avant Maitre Pierre D'HAFRINGUES à cause de sa femme fille de Mre Engrand LOUCHART tiennent 1 mesure 0,5 quartier

Damoiselle Marie Barbe DE PENIN, fille de Philippe DE PENIN, échevin de St-Omer et d'Hélène LOUCHART, avait été mariée à Adrien DORESMIEUX, Sr de Wildebrecq, et à Jan Jacques ADRIANY, Sr du Hamel (Cm n° 1 du 04/02/1664 et n° 130 du 10/04/1668, reconnaissance n° 7 du 20/08/1677). Hélène LOUCHART était fille d'Engrand LOUCHART (vente n° 62 du 24/02/1650 relative au courtil Maubecq séant à Biencques).

Les pièces de Damoiselle Barbe étaient tenues par Maitre Pierre D'HAFRINGUES, mari d'Anne LOUCHART, la tante de Barbe (Cm n° 30 du 18/04/1620).

Engrand LOUCHART, qui avait été échevin de Saint-Omer, détenait en 1601 plusieurs pièce du Camp De Le Court qu'il avait acquises par achat (Compte St-Jean Baptiste -E102).

PICOTIN

24 – Anthoine PICOTTIN demt à Cléty tient la 24ème pièce contenant 3 quartiers 13 verges

39 – Anthoine PICOTTIN tient la 39ème pièce contenant 43,75 verges

40– Les hoirs Jenne PICOTTIN tient la 40ème pièce contenant aussi 43,75 verges

Liens établis

41 – Liévin PICOTIN par avant Guille DE SEMPY le Joeusne fils Oudart tient 3,5 quartiers

61 – Liévin PICOTIN par avant Pierre COCQUEMPOT fils Antoine tient 3,5 quartiers

Antoine, couvreur de paille, était fils de Liévin (reconnaissance n° 48 du 17/01/1688).

Liévin était marié à Jenne COPIN, fille de Noël (reconnaissance n° 8 du 08/01/1647). Un acte de vente d'Engrand DE SEMPY, de St-Omer, peut être retrouvé dans le Gros (n ° 37 du 27/11/1649).

Dans le terrier de 1708, le rapport d'Antoine PICOTIN cite Pierre VILAIN, fils de sa sœur Jenne PICOTIN. Les BMS de Cléty donnent le mariage de Jenne PICOTIN et de Jan VILLAIN le 28/07/1659.

PLATEAU

11 – Marcq PLATTEAU tient la 11ème pièce contenant 3 quartiers

77 – Marcq PLATEAU tient la 77ème pièce contenant 1 mesure

Liens établis

21 – Antoine TOUZART à cause de sa femme et Marcq PLATEAU par avant Nicolas FONTAINE au lieu de Jan BAUCHANT pour 6 quartiers chacun par moitié qui furent à Olivier COURTOIS

101 – Marcq PLATEAU par achapt de Franchoise LEGAY pour 1 mesure prise en 9 quartiers

Marcq PLATEAU, bailly d'Avroult, était fils de Pierre et de Jenne FONTAINE. Même hypothèse pour la relation entre 11 et 21 que pour la pièce tenue par Pierre GODART.

Comme il était marié à Marie GAY, il est vraisemblable que Franchoise soit sa belle-sœur et fille de Péronne TAILLEUR (accord n° 14 du 1/2/1658). Il y avait toutefois à Pihem une autre Franchois LEGAY fille de Simon et de Marie BASSE (obligation n° 161 du 24/4/1645).

Avant Franchoise LEGAY, la pièce aurait été tenue par Jacques ALHOY et auparavant par Nicolas FONTAINE (Compte St-Jean Baptiste - E144 -1665).

ROBIN(S)

8 – Franchois ROBIN tient la 8ème pièce contenant 1 mesure

16 – Franchois ROBIN labourier demeurant à Cléty tient la 16ème pièce contenant 1 mesure 0,5 quartier

37 – Franchois ROBIN tient la 37ème pièce contenant 3 mesures

Liens établis

17 – François ROBIN à cause de Martine CARON sa femme fille de Grégoire et de Martinne CAROULLE par avant Pierre CAROULLE pour 1 mesure contrepartie de celle cy dessus

32 – François ROBINS par achapt de François CLEUET et Marie MACHART da femme par avant François DE MAMEZ par avant Jenne DE COCQUEMPOT fille Antoine tient 1 mesure 0,5 quartier contrepartie de celle cy dessus

56 – François ROBIN par achapt de Pierre MAMEZ et Franchois CLEUWET et Marie MACHART sa femme par avant François DE MAMEZ et au précédent Jan BAUCHANT tient 1 mesure

57 – Le dit François ROBIN par achapt des dits Pierre MAMEZ et Franchois CLEUWET et sa femme par avant François DE MAMEZ pour 1 mesure

58 – Le dit François ROBIN par achapt que dessus par avant François DE MAMEZ par achapt de Tassette DE MAMEZ tient 0,5 mesure

59 – Le dit François ROBIN par achapt que dessus par avant Jenne DE MAMEZ sœur de la dite Tassette DE MAMEZ tient encore 0,5 mesure contrepartie de celle cy dessus

La première mention trouvée dans le Gros et relative à Franchois ROBIN concerne la location en 1655 d'une maison à Cléty (bail n° 265 ldu 13/10/1655).

THIBAULT

72 – Péronne THIBAULT tient la 72ème pièce contenant 3 quartiers

Lien non établi

82 – Jacques ALEXANDRE bailly d'Herbelles par avant Antoine ALEXANDRE fils Jan et Péronne THIBAULT vefve en dernières nopces de Jan DE MOL par avant Pierre MAMEZ fils Jan demt à Herbelles au précédent Jacq ALEXANDRE fils Rault par achapt de Chrestienne ALEXANDRE sa sœur pour 7 quartiers scavoir le dit Jacques ALEXANDRE 3 quartiers 23 verges et la dite THIBAULT 3 quartiers 2 verges

Dans le terrier de Pihem, une mention de Péronne THIBAULT apparaît dans le rapport de Jean ALEXANDRE, bailly d'Herbelles, fils Jacques et de Catherine FOUBE : une parcelle d'une mesure venait à Jean par succession de Péronne THIBAULT qui l'avait acheté de Louis BULO. Toujours dans ce terrier, une seconde mention apparaît dans un second rapport de Jean où elle est dite sa grande tante, d'où l'hypothèse qu'elle est la sœur de Jenne THIBAULT, la mère de Catherine FOUBE.

Péronne était marié à Nicolas DELESPIGNE, laboureur à Théroouanne (rente n° 73 du 05/12/1648, Cm n° 38 du 09/01/1649).

VASSEUR

5 – André VASSEUR à cause de Jenne ALLEXANDRE sa femme demt au dit Herbelles tient la 5ème pièce contenant 5 quartiers 2,5 verges

6 – Les héritiers Marcq VASSEUR tient la 6ème pièce contenant 1 mesure

29 – Les héritiers Marcq VASSEUR tiennent la 29ème pièce contenant aussi 0,5 mesure 0,5 quartier

70 – André VASSEUR tient la 70ème pièce contenant 6 quartiers

76 – André VASSEUR tient la 76ème pièce contenant aussi 5 quartiers

85 – André VASSEUR tient la 85ème pièce contenant 3 quartiers 18 verges

93 – André VASSEUR tient la 93ème pièce contenant 3 quartiers

Liens établis

13 – Phles ALEXANDRE demt à Herbelle par avant Jan DELEPOUVE fils Artus à cause de sa femme fille de Rault tient 5 quartiers 2,5 verges

14 – Marcq VASSEUR à cause de Françoise PLUMECOCQ sa femme tient 1 mesure prinse en 2 mesures

46 – Marcq VASSEUR par avant Pierre VASSEUR fils Denis pour 0, 5 mesure 0,5 quartier allencontre Jan DU PUY par avant Nicolas FONTAINE contrepartie de celle cy dessus

98 – Augustin CARDON et consors hers à cause de leur mère de feu Antoine ALEXANDRE tiennent 3 quartiers

99 – Le dit CARDON et consors hers de feu Antoine ALEXANDRE leur père grand tiennent 0,5 mesure de terre qui fut à Jacques ALEXANDRE fils Rault

116 – Augustin CARDON et consors à cause de leur mère hère d'Antoine ALEXANDRE tiennent 3 quartiers prins en 9

126 – Augustin CARDON et consors à cause de leur mère fille et héritière d'Antoine ALEXANDRE tient 3 quartiers 18 verges

Marcq VASSEUR, laboureur et bailly de Pihem, s'est remarié en 1645 avec Michielle BOULLART, fille de Jacques (Cm n° 72 du 25/01/1645). Il était fils de Pierre et de Catherine DUMONT (il est présent à au contrat de mariage entre Jan COLMAN et Antoinette – Cm n° 39 du 27/06/1646).

Il était aussi l'oncle de Pierre, fils de François VASSEUR, marié à Françoise THIEULLIER, d'Inghem (Cm n° 26 du 14/01/1654). Le fils de Pierre et de Françoise, André, s'était marié à Jenne ALLEXANDRE, veuve de Louis DERAISMES et fille de Phles ALLEXANDRE, Sieur du Loeuih, demt à Herbelles (Cm n° 1 du 24/4/1683).

Augustin CARDON, auquel André VASSEUR a acheté plusieurs pièces, était fils de François, échevin d'Aire, et de Martine ALEXANDRE, fille d'Antoine (Cm n° 41 du 10/7/1648) et cousine germaine de Phles ALEXANDRE, le père de Jenne.

Le grand-père d'André, François VASSEUR était marié à Marie DE MAIGNY, fille de Pierre et probablement de Péronne VASSEUR «et avait été tué par François CLEUET le 01/10/1638 (Cm n° 77 du 17/03/1635 et convention n° 12 du 21/06/1638).

En 1475, parmi les tenanciers du Camp DE LE COURT, figuraient Jehan et Jacques LE VASSEUR (Compte St-Jean Baptiste – E37).